

# Votre avis est important !

Ce service est modifié pour l'harmonisation du territoire, décidé par vos élus locaux.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos avis. Il est important, pour une meilleure qualité de service, que ceux qui l'utilisent, donnent leur avis sur son fonctionnement et sur sa nécessité.

Merci d'informer la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier de toutes vos remarques au 06.72.04.04.48.

Communauté de Communes  
Des Rives du Haut-Allier



ASSOCIATION  
DU PAYS DE  
LAFAYETTE



**Un taxi...  
...à domicile**

**Nouvelle formule  
À partir du 1er janvier 2018**

# Colibri

*Transport à la demande*

**Ouvert à tous les habitants  
de la Communauté de Communes  
des Rives du Haut-Allier**

4 trajets par mois (2 aller/retour)  
pour seulement 3 € le trajet

**Un seul numéro 06.72.04.04.48**

Communauté de Communes  
Des Rives du Haut-Allier



ASSOCIATION  
DU PAYS DE  
LAFAYETTE

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Haut-Loire  
le DÉPARTEMENT

“Colibri” est un service mis en place dans le cadre de la Charte de Cohésion Sociale du Pays de Lafayette, face au constat du déficit de transport en commun dans nos territoires ruraux.

Ce déficit pénalise certaines personnes âgées qui préfèrent ne plus conduire, ou qui ne le peuvent plus, mais également les personnes sans voiture ou sans permis, quel que soit leur âge.

La Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier a décidé de continuer ce dispositif d'aide au transport individuel pour répondre aux besoins des habitants en privilégiant la souplesse et l'absence de critères d'accessibilité :

- \* pas de critère d'âge,
- \* pas de critère de ressources,
- \* pas de motif de déplacement...

**Tous les habitants sont concernés**

4 trajets (ou 2 aller/retour) par mois et par habitant, sur tout le territoire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier

Ou jusqu'à 25 km de votre commune hors territoire de la Communauté de Communes

**3 € le trajet**

### **ATTENTION**

Tout supplément (soirs, dimanches, jours fériés, routes enneigées...) est **à la charge de l'utilisateur**



## **Pour utiliser ce service**

Il faut réserver par téléphone auprès de la Communauté de Communes au plus tard la veille avant midi (*le vendredi avant midi pour un déplacement le week-end et le lundi*) pour une meilleure organisation du service avec les taxis.

**Réservation seulement le matin  
du Lundi au Vendredi**

**06 72 04 04 48**

Lors de votre première réservation, quelques renseignements vous seront demandés pour votre inscription : adresse, numéro de téléphone notamment. Ces renseignements seront utilisés pour les réservations.

Le taxi contacté par la Communauté de Communes prendra contact avec vous avant son passage.

*Privilégiez le COVOITURAGE*